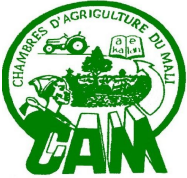


CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°70, Juillet 2012



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

Au total, 3 000 pieds comprenant les essences fruitières et forestières ont été plantés. Il s'agit de : manguiers, orangers, eucalyptus, etc.

SOMMAIRE

- Journée de reboisement 2012 dans le village de Niamala, le 14 juillet 2012;
- Résumé du plan de campagne Agricole 2012/2013.

Journée de reboisement 2012 dans le village de Niamala, le 14 juillet 2012

Le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Monsieur Bakary TOGOLA, a présidé les travaux de la Journée de Reboisement de l'Association pour le Développement du Secteur de Koumantou, le samedi 14 juillet 2012.

Après la réussite de la première édition à Tonfaga, la deuxième à N'Tila Maro, la troisième édition s'est tenue dans le village de Niamala. La vision des organisateurs est de faire le tour des 37 villages de la commune, avec comme message clé « Reboiser oui mais entretenir mieux »

La Journée a enregistré une participation massive des populations des 37 villages, des responsables politiques, administratifs et techniques de la commune de Koumantou.

Elle a été marquée entre autres par :

- des communications (Chef de village, Président APCAM, sous-préfet, Maire) ;
- la plantation d'arbres.
- des manifestations artistiques et folkloriques.



Plantation symbolique par le Président de l'APCAM



Interviews du Président de l'APCAM et du Président de l'ADACOM

Encadré : Résumé de la Stratégie nationale de reboisement

La Stratégie nationale de reboisement du Mali a été adoptée en 2004 et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action de la politique nationale de la protection de l'environnement et de la politique forestière nationale.

Il s'agira notamment de contribuer à la lutte contre la désertification et la pauvreté avec comme toile de fond la satisfaction des besoins en bois des populations, la création d'emplois tout en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables : les femmes et les jeunes.

La stratégie nationale de reboisement comporte cinq (5) chapitres :

- les axes de la stratégie nationale de reboisement;
- les modalités d'intervention ;
- le financement de la stratégie ;
- le guide de préparation et de mise en œuvre des activités des campagnes de reboisement ;
- les critères d'attribution de prix aux meilleurs planteurs.

La stratégie de reboisement s'articule autour de:

- a) l'appui aux pépiniéristes privés pour la production d'essences locales et la création d'une pépinière de service ;
- b) l'incitation des jeunes scolaires et d'autres groupes cibles à travers l'Education Environnementale et d'autres programmes à participer activement aux actions de reboisement. Les élèves seront placés au centre de toutes les activités de reboisement de leur environnement immédiat (parcs d'attraction, bosquets, plantation d'ombrage et espaces verts) ;
- c) la reforestation des collines, des bassins versants autour des grandes villes du pays. Ceci doit permettre de reconstituer le couvert végétal autour des grandes villes, de lutter contre les inondations et de créer un environnement où il fait bon vivre ;
- d) le développement d'un partenariat entre la Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN) et les autres Services Techniques, Communes, ONG, GIE, et Associations (notamment féminines) dans le but de leur meilleure implication dans les actions de reboisement ;
- e) la mobilisation des ressources communales en faveur des actions de reboisement. Cette mobilisation se fera avec la participation effective des élus communaux qui en seront les premiers responsables. Ils doivent veiller à ce que les plans de développement communaux prennent en compte les actions de protection de l'environnement

- f) la promotion de la foresterie rurale à travers l'incitation aux plantations de production de bois et l'agroforesterie. Les plantations agro-forestières seront vulgarisées surtout dans les zones à climat sahélo saharien où l'Acacia albida et les autres légumineuses ligneuses seront revalorisées. Les plantations de production pourraient être une des solutions durables aux déboisements excessifs et à la surexploitation des formations naturelles ;
- g) l'instauration d'un système d'incitation au reboisement à travers la motivation (lettre de félicitation, prix, décoration, etc.) ;

La procédure pour la mise en œuvre de la stratégie prévoit de :

- ✓ réhabiliter les 10 pépinières au niveau des Directions Régionales de la Conservation de la Nature et celle du Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro et d'appuyer au moins un pépiniériste privé par commune en vue d'une production soutenue de plants forestiers ;
- ✓ élaborer et mettre en œuvre un programme de reboisement avec les écoles dans le cadre de l'Education Environnementale ;
- ✓ poursuivre les actions de reforestation des collines autour des centres urbains et des bassins versants à travers le pays avec les GIE, Associations, ONG et particuliers ;
- ✓ créer, en rapport avec les maires, des espaces de reboisement réservés aux nouveaux mariés et aux hôtes/personnalités de marque en visite dans leurs communes;
- ✓ mettre en place des cadres de concertation avec l'ensemble des acteurs (Services techniques, Collectivités Territoriales, ONG et autres partenaires) pour mieux soutenir les actions de reboisement ;
- ✓ réaliser des plantations d'alignement le long des routes inter-urbaines avec les GIE, ONG, Associations (exploitants forestiers, chasseurs, etc.), Services Techniques, etc. ;
- ✓ susciter la création de forêts communales ;
- ✓ mener une campagne d'information, de communication et de sensibilisation des populations pour une bonne réussite des actions à entreprendre

Le reboisement apparaît donc comme l'une des alternatives pouvant améliorer le cadre de vie des populations surtout après le constat amer de la destruction du couvert forestier des voisinages immédiats de nos grandes villes.

Les espèces en voie de disparition et /ou disparues dans un terroir donné doivent retenir notre attention surtout dans le cadre du maintien de la diversité biologique.

C'est ainsi que les actions décrites et prévues dans le document de stratégie de reboisement doivent concourir à :

- la restauration et la conservation des sols ;
- la protection et la restauration des ressources forestières.
- la protection des berges des cours d'eau ;
- la protection des voies de communication, des agglomérations et des périmètres agricoles contre l'ensablement ;
- la production de bois pour la satisfaction des besoins croissants des populations urbaines surtout la protection et à la restauration des ressources forestières.

Source : Direction Nationale des Eaux et Forêt

Pour information complémentaire, voir Dr Kouloutan COULIBALY E-mail : kouloutan@yahoo.fr

Résumé du plan de campagne Agricole 2012/2013

Le plan de campagne Agricole est un outil des Ministères en charge de l'Agriculture, qui définit les objectifs de la campagne et les moyens pour y parvenir.

Au titre de 2012/2013, le document a été élaboré dans un contexte de crise politico-sociale accentuée par la prise des régions du nord du pays par la rébellion armée.

Dans cette optique, les objectifs spécifiques fixés sont :

- ✓ Augmenter la contribution du secteur du développement rural à la croissance économique du pays en favorisant l'accroissement durable du volume de production agricole en général et alimentaire en particulier ;
- ✓ Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires en créant dans le secteur rural un environnement économique-social et institutionnel favorable à la production

durable de biens et services agricoles par des acteurs motivés et organisés ;

- ✓ Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales par la promotion de filières agroalimentaires, de services financiers et d'intermédiation appropriés et par l'accès aux services sociaux et agricoles de base ;
- ✓ améliorer la compétitivité du secteur par la modernisation de l'activité agricole familiale et le développement de l'agro – industrie ;
- ✓ Protéger l'environnement et assurer une meilleure gestion des ressources naturelles par le développement d'un cadre de législation, de réglementation et d'institutions impliquant la participation de tous les acteurs.

Le document du plan de campagne 2012- 2013 s'article autour de onze (11) parties principales :

1. Bilan de la campagne agricole 2011-2012 ;
2. Programmes d'intensification des cultures porteuses, appuis aux autres productions agricoles et mesures d'accompagnement ;
3. Activités support au développement de la production agricole (formation des agents et des producteurs, Approche GIPD, vulgarisation agricole, application des mesures d'adaptation aux changements climatiques, Promotion des filières agricoles, Contrôle phytosanitaire, Production de la fumure organique et construction d'ouvrages antiérosifs, pourghère) ;
4. Aménagements hydro-agricoles ;
5. Protection des végétaux contre les nuisibles ;
6. Recherche Agricole ;
7. Appui à l'organisation du monde rural (APCAM) ;
8. Autres programmes (Emplois jeunes, VCT/VCF, VIH SIDA, Communication) ;
9. Suivi évaluation ;
10. Conditions critiques (Hypothèses) ;
11. Coût du plan de campagne agricole.

Les cultures dont la production doit être intensifiée au cours de la campagne agricole 2012-2013 sont les suivantes :

- le riz : Poursuite et renforcement des activités d'intensifications ;
- le maïs : Poursuite et renforcement des activités d'intensification, avec un accent particulier sur le maïs hybride ;
- le blé : Poursuite et renforcement des activités d'intensification notamment dans la région de Tombouctou qui offre les conditions agro-climatiques et pédologiques favorable à la culture du blé ;
- le mil /sorgho : Poursuite et renforcement des activités d'intensification en tenant compte de la politique de la micro dose ;
- le coton : Poursuite et renforcement des activités d'intensification ;
- le niébé : Poursuite et renforcement des activités d'intensification.

D'autres cultures (non céréalières) bénéficieront d'une attention particulière ; il s'agit de :

- ✓ l'anacarde : appuis à la commercialisation à travers le projet financé par la coopération espagnole dans la région de Sikasso ;
- ✓ l'échalote : appuis à la production, commercialisation et au stockage ;
- ✓ la tomate d'hivernage, le NERICA irrigué et autres soutenus par le financement WAAPP ;
- ✓ le karité et la mangue soutenus respectivement par un financement canadien et la Banque Mondiale.

La synthèse des objectifs d'emblavure et de production se présente comme suit :

Cultures	Objectifs 2012/2013		
	Superficies en ha	Rendement en kg/ha	Production en Tonne
Riz	918 656	2 804	2 576 057
Maïs	819 237	3 631	2 975 052
Blé/Orge	9 947	3 907	38 863
Mil	1 927 862	1 094	2 108 698
Sorgho	1 593 781	1 182	1 883 302
Fonio	98 778	669	66 101
Total	5 368 261	-	9 648 075

Pour le coton, il est attendu une superficie totale de 545 000 ha, pour un rendement moyen de 917 kg/ha, soit une production de 500 000 tonnes de coton graine.

Le coût total de ce plan de campagne, incluant la contribution des producteurs, est estimé à 156 343 077 723 FCFA, dont 40 503 195 023

FCFA, (25,91 %) représentent la participation de l'État et 115 839 882 700 FCFA (74,09%) celle des producteurs.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

PROJET PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2012-2013



AVRIL 2012

Source : Direction Nationale de l'Agriculture

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.